



FONDS DE DOTATION

Centre de musique baroque
Versailles

Attribution de bourses

Page 1 / 2

PARMI SES MISSIONS, LE FONDS DE DOTATION DU CMBV ACCOMPAGNE LES JEUNES TALENTS DU BAROQUE TOUT AU LONG DE LEUR FORMATION ET AU MOMENT DE LEUR ENTREE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.

Chaque année et par le concours de généreux mécènes, deux dispositifs de bourses sont proposés afin de soutenir les étudiants du CMBV, tant dans le cadre de leur formation que dans le développement de leurs projets artistiques.

Retrouvez ci-après la présentation de ces bourses ainsi que leurs modalités pratiques pour chacun de ses dispositifs :

- **Bourse d'étude sur critères sociaux et d'excellence**
- **Bourse d'aide à l'insertion professionnelle**

→ www.cmbv.fr/fonds-de-dotation

COMITE DE SELECTION

Natacha Valla, Présidente du Fonds de dotation

Karine Buonanno, Directrice par intérim du CMBV

Simon Prunet-Foch, Directeur du Pôle formation

Fabien Armengaud, Directeur artistique et musical de la Maîtrise

Eloisa Capezzuto, Administratrice du Pôle formation

Tony Favier, Responsable du mécénat et des relations publiques

Les délégués étudiants élus (uniquement pour les bourses d'aides à l'insertion professionnelle)

CONTACT

Tony Favier
Responsable du mécénat et des relations publiques
Head of sponsorship & public relations
+33 (0)6 26 13 04 07
tfavier@cmbv.fr

Centre de musique Baroque de Versailles
Hôtel des Menus-Plaisirs
22 avenue de Paris
CS 70353 · Versailles Cedex
+33 (0)1 39 20 78 10

Bourses d'études sur critères sociaux et d'excellence

Ces bourses ont pour objectif de soutenir les étudiants pendant leur scolarité au CMBV, en leur apportant un complément financier leur permettant de poursuivre leur formation dans de meilleures conditions.

Public éligible

Chantres et chantresses de 1^{ère} et 2^{ème} année, en cours de scolarité au CMBV.

Modalités de candidature

Réponse à l'appel à candidatures transmis aux étudiants via un formulaire transmis début septembre.
Chaque étudiant ne peut déposer qu'un seul dossier.

Composition du dossier

Lettre de candidature
Documents attestant des revenus fiscaux

Dépenses

Les bénéficiaires ne sont pas tenus de justifier l'utilisation des fonds versés.

Calendrier

Septembre : étude des candidatures et annonce des résultats
Janvier : entretien de mi-parcours avec le Directeur des formations et le Responsable du mécénat

Montant

Deux bourses de 3 500€ chacune
Versement mensuel de 350€, de septembre à juin

Page 2 / 2

Bourses d'aide à l'insertion professionnelle

Ce dispositif vise à accompagner la réalisation de projets artistiques et professionnels en soutenant des démarches essentielles à l'entrée dans la vie professionnelle.

Contrairement aux bourses d'études, il finance des projets spécifiques en lien avec le parcours et les ambitions professionnelles des étudiants.

Public éligible

Chantres et chantresses de 1^{ère} et 2^{ème} année, en cours de scolarité au CMBV.
Chaque étudiant ne peut déposer qu'un seul dossier par commission.

Modalités de candidature

Réponse à l'appel à candidatures transmis aux étudiants via un formulaire transmis en ligne à l'ouverture des candidatures.

Composition du dossier

Lettre de candidature
Présentation du projet
Éléments financiers ou budget

Dépenses éligibles

Frais liés aux concours et auditions (inscription, transport, hébergement)
Participation à des académies, stages ou formations
Toute activité en lien avec les enseignements du CMBV ou le projet professionnel

Conditions de versement

Les dépenses doivent être engagées avant tout versement
Les aides sont versées sur présentation de justificatifs

Calendrier

Deux commissions par an : janvier et juin
Étude des candidatures puis annonce des résultats

Montant

Une enveloppe globale de 3 500 €, répartie entre les projets retenus selon leur pertinence